



# APPRÉHENDER LES CCN DU SECTEUR CULTUREL

1 JOUR

RUE DU LOUVRE (PARIS 1<sup>er</sup>)

## Pourquoi suivre cette formation ?

Embaucher dans le secteur culturel, c'est notamment respecter les dispositions conventionnelles. Le droit du travail s'articule avec les dispositions conventionnelles propres à chaque secteur (spectacle vivant, audiovisuel, films d'animation, production cinématographique...).

Chaque branche professionnelle comporte de nombreuses spécificités qui doivent être maîtrisées par toute personne gérant le social dans une entreprise ou en tant que prestataire.

Les particularités conventionnelles liées aux artistes et techniciens du secteur culturel doivent être connues afin d'être correctement appliquées.

Les dispositions conventionnelles étant en constante évolution due aux négociations régulières, une mise à jour des connaissances s'avère nécessaire.

## À qui s'adresse cette formation ?

Aux responsables RH des structures du secteur culturel qui sont les garants du respect des dispositions légales et conventionnelles en matière de droit du travail.

Aux responsables ou gestionnaires de paie qui doivent pouvoir vérifier certaines dispositions conventionnelles propres à la paie.

Aux cabinets comptables qui ont des clients dans ces secteurs

## Quel niveau faut-il avoir ?

Il n'y a pas de pré-requis nécessaire pour suivre cette formation. Elle peut notamment être suivie par des responsables qui intègrent ces nouveaux secteurs.

# Plan de la formation

## **I. Rappels sur le droit du travail et la hiérarchie des normes**

- A. Rappel historique
- B. Evolutions depuis le début des années 2000

## **II. Définition des conventions collectives**

- A. Les différents niveaux de conventions collectives
- B. La négociation des conventions collectives (les parties en présence)

## **III. Structuration des conventions collectives**

- A. Savoir lire la convention
- B. Identifier les minima de salaire

## **IV. Application dans votre entreprise**

- A. Notion d'activité principale
- B. Situations d'activités multiples
- C. L'extension des conventions collectives

## **V. Conventions collectives dans le spectacle**

- A. Liste des branches du spectacle vivant et enregistrées
- B. Le processus de fusion des branches

## **VI. Suivi des accords et application**

# Quels sont les objectifs de cette formation ?

L'objectif de la formation est de vous familiariser avec la logique des conventions collectives et de vous permettre de retrouver facilement les informations contenues dans la convention collective qui vous concerne

## À l'issue de cette formation vous saurez...

- identifier la CCN applicable à une entreprise
- chercher les informations dans une CCN
- vous tenir à jour des dispositions conventionnelles

## Quelle sont les moyens d'évaluation ?

Au début de la formation, un QCM est rempli par les stagiaires afin d'évaluer leur niveau et de permettre un démarrage collaboratif.

Un QCM de fin de formation permet de mesurer l'apport de la formation.

Une évaluation à chaud est faite par les stagiaires à l'issue de la formation.

# Quelles sont les méthodes pédagogiques utilisées ?

C'est une formation opérationnelle qui présente les fondements juridiques indispensables et qui les applique via des cas pratiques ou directement sur les situations des stagiaires.

Ces exercices pratiques permettent la compréhension des principes conventionnels appliqués à un texte collectif (recherche de convention collective à partir de mots clés, à partir de l'activité principale ; analyse des points saillants : minima, régimes de prévoyance, durée du temps de travail... ).

Tout au long de la formation, le formateur :

- accompagne les stagiaires dans l'analyse de la convention collective qui les concerne
- permet aux stagiaires qui sont confrontés à différentes conventions collectives d'avoir les réflexes pour identifier les points clés

# Qui sont les intervenants ?



## Pascal Foy

Formé au droit et à l'administration culturelle, Pascal Foy devient administrateur de diverses compagnies de théâtre puis se spécialise dans la gestion sociale. Il prend part à la création du service InterCachet et s'occupe également de sa gestion durant plus de 10 ans. Responsable pédagogique à l'Agecif, il anime une partie des formations juridiques. En parallèle il dispense les cours de Droit de la culture à l'Université de Cergy-Pontoise durant plus de 15 ans.

Aujourd'hui Pascal occupe le poste de Responsable missions entreprises chez Audiens. Il est notamment en charge de la veille réglementaire sur la protection sociale du secteur culturel et de l'animation des formations des salariés du groupe Audiens, mais aussi des formations en extérieur, pour vous !



## Karine Christophe

Diplômée en Gestion de projets interculturels et en sciences de l'éducation, Karine Christophe a commencé son parcours professionnel dans le réseau culturel français à l'étranger, notamment sur des postes de Direction adjointe et de Direction d'Alliances Françaises.

De retour en France, elle devient administratrice d'une association qui s'attèle à la promotion des musiques actuelles.

Aujourd'hui Karine est Responsable du service Gestion Sociale chez Movinmotion, composé d'une équipe d'une vingtaine de collaborateurs et avec plus de 1300 clients.

Nos formations sont dispensées par des professionnels de la gestion sociale, qui souhaitent partager leurs connaissances et bonnes pratiques.

Movinmotion étant un acteur fort dans ce domaine, avec des clients influents qui nous font confiance depuis de nombreuses années, nous souhaitons collaborer avec toutes les personnes partageant notre envie de pratiquer la gestion sociale de la meilleure manière possible.

C'est pourquoi cette formation sera d'abord et avant tout un lieu d'échange entre professionnels. Nous souhaitons vous transmettre notre savoir par une pédagogie adaptée à la réalité du terrain.

## **NOUS CONTACTER**

Jeanne Lyonnet

[jeanne@movinmotion.com](mailto:jeanne@movinmotion.com)